

SEANCE DU 11/03/2014

Sous la présidence de M. SCHOTT Herbert, maire.

Convocation du 4 mars 2014

Conseillers présents : 11 (HILT Joelle, ISS Claire, KLEIN Alexis, KLEIN Pascal, KLEIN Rémy, REINHEIMER Frédéric, SCHOTT Herbert, TRAUTMANN Martine, UNTEREINER Christian, VOLLMER Georges, WAGNER André)

Conseillers absents : 0

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance du 21/01/2014
2. Compte administratif 2013 de la commune et affectation du résultat de l'exercice
3. Vote de crédits à reprendre au budget primitif 2014
4. Participation à l'organisation du festival « Rêves de Mômes » 2014

APPROBATION DE LA SEANCE DU 21 JANVIER 2014

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du 21 janvier 2014.

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DE LA COMMUNE AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur SCHOTT Herbert, Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2013, ce jour, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013, Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de **91 870,89 €**,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

I	Résultat de fonctionnement 2013	
A	Résultat antérieur reporté (2012)	284 960,54
B	Résultat de l'exercice 2013	99 211,98
C	Résultat à affecter (A+B)	384 172,52
II	Affectation obligatoire (besoin de financement de la section d'investissement)	
	Déficit d'investissement reporté (compte 001)	292 301,63
	Restes à réaliser	00,00
D	⇒ Virement section d'investissement, y compris restes à réaliser (compte 1068)	292 301,63
III	Solde disponible (C-D)	91 870,89
	affecté comme suit :	
E	⇒ affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
F	⇒ report en fonctionnement (ligne 002)	91 870,89

VOTE DE CREDITS A REPENDRE AU BUDGET PRIMITIF 2014

Considérant la nécessité de règlement de dépenses au compte 21312 et au compte 205 avant le vote du budget primitif 2014,

Sur proposition du maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de voter les crédits suivants :

- ⇒ Article 21312 : Extension école maternelle : 200,00 €
- ⇒ Article 205 : Logiciels informatiques : 4000,00 €
- ⇒ Article 165 : Dépôts et cautionnements reçus : 550,00 €

Ces crédits seront repris au budget primitif 2014.

PARTICIPATION A L'ORGANISATION DU FESTIVAL « REVES DE MOMES 2014 »

Un spectacle du festival « Rêves de Mômes 2014 » organisé par l'association Réseau Animation intercommunale sera délocalisé à Rothbach. Il se déroulera pendant la semaine du festival à l'été 2014 aux abords de la salle polyvalente.

Sur proposition du maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter une participation de 500 € à la ville de Niederbronn-les-Bains en vue d'une participation financière à l'organisation du festival et du spectacle délocalisé.

Le crédit nécessaire sera prévu au budget primitif 2014 au compte 6288.

Signatures des membres présents :

DANNER Thierry	Démission	REINHEIMER Frédéric	
DICK Danielle	Démission	SCHOTT Herbert	
HILT Joëlle		SUSS Francis	Décédé
ISS Claire		TRAUTMANN Martine	
KLEIN Alexis		UNTEREINER Christian	
KLEIN Pascal		VOLLMER Georges	
KLEIN Rémy		WAGNER André	
LEONHART Christian	Démis		